



LES SABLES – LES AÇORES – LES SABLES 2010

AVENANT N° 3 A L'AVIS DE COURSE

5/ INSCRIPTION

5.4 - En cas de désistement du compétiteur non signalé par courrier avant le 12 juillet les droits d'inscription de 1 100 € ne seront pas remboursés (Art R-14-a des règles de la Classe, voir Guide Mini 2010). Pour un désistement avant cette date, 500 € de frais d'inscription seront conservés par l'Organisateur.

Aucune majoration de retard ne sera perçue.

5.5 - L'Organisateur se réserve le droit de refuser une inscription.

5.6 - La date limite d'inscription est fixée au 12 juillet.

L'Organisateur
Bernard DEVY